



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



CERTIFICAT ACERMI

N° 22/018/1572

Licence n° 22/018/1572

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés en laine minérale version B du 30/06/2013 de la Certification des matériaux isolants thermiques,

la société :

Raison sociale : **SAINT GOBAIN ISOVER**

Company:

Siège social : **Tour Saint-Gobain 12 place de l'Iris 92400 Courbevoie - France**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

MONOSPACE 35 REVETU KRAFT

et fabriqué par les usines de : Azuqueca - Espagne
Production plants: Chemillé - France (49)
Lucens - Suisse
Orange - France (84)

avec les caractéristiques certifiées figurant à partir de la page 2 du présent certificat.
Certified characteristics are given from page 2.

et pour les usages figurant en annexe USAGES VISÉS du présent certificat.
Uses are given in Intended uses appendix.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés en laine minérale et la norme EN 13162:2012+A1 : 2015.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the product and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made mineral wool products and the standard EN 13162:2012+A1:2015.

Ce certificat a été délivré le 15 février 2022 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

This certificate was issued on february 15th 2022 and is valid until december 31th 2023, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président
É. CRÉPON

F. LYON

Pour le Secrétaire
T. GRENON

P. PRUDHON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com



CERTIFICAT ACERMI

N° 22/018/1572

Licence n° 22/018/1572

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_D = 0.035$ W/(m.K)

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - Thermal resistance										
Épaisseur (mm)	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
R (m².K/W)	1,25	1,40	1,55	1,70	1,85	2,00	2,10	2,25	2,40	2,55	2,70
Épaisseur (mm)	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
R (m².K/W)	2,85	3,10	3,40	3,70	4,00	4,25	4,55	4,85	5,10	5,40	5,70

RÉACTION AU FEU : Euroclasse F

Reaction to fire:

AUTRES CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Other certified properties

Tolérance d'épaisseur	T2
Absorption d'eau à court terme par immersion partielle	WS
Résistance à l'écoulement de l'air	AFr7
Capacité Thermique Massique	340 J/(KG.K)

ISOLANT SEMI-RIGIDE

Épaisseur (mm)	de 45 à 200
-----------------------	-------------



CERTIFICAT ACERMI

N° 22/018/1572

Licence n° 22/018/1572

USAGES VISÉS

Intended uses

Le produit objet de ce certificat peut être utilisé pour les usages visés dans le tableau ci-dessous. La mise en œuvre de ce produit est précisée dans les documents de référence tels que les DTU, les règles ou recommandations professionnelles, les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application. Les usages sont attribués en considérant le produit individuel. Les applications constituées de produits multiples (ou lits multiples) doivent être réalisées selon les exigences des documents de mise en œuvre. Il appartient au maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise de vérifier que l'usage de ce certificat correspond à la version des règles de l'art applicables, et à la réglementation en vigueur.

USAGE VISÉ (selon le Cahier Technique G)		RÉFÉRENCES COMMERCIALES	OBSERVATIONS ÉVENTUELLES
Murs donnant sur l'extérieur : isolation thermique par l'intérieur	Contre cloison plaques de plâtre	MONOSPACE 35 REVETU KRAFT	
	Contre cloison maçonnée ou carreaux de plâtre	MONOSPACE 35 REVETU KRAFT	